

**Ne coupez pas !**

Comité Liaison directe

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, le 19 février 2019

### Projets ferroviaires : la « liaison directe » franchi le premier échelon parlementaire

Le comité « Liaison directe » prend acte avec satisfaction du vote de la Commission des transports du Conseil des Etats. Ce dernier a accepté à l'unanimité les projets ferroviaires contenus dans le message du Conseil fédéral. Cette décision revient donc tacitement à valider le rétablissement d'une liaison ferroviaire directe entre Bâle et Genève via Laufon, Delémont, Moutier et Granges Nord d'une part, et l'introduction de la cadence à la demi-heure entre Bâle et Bienne via Delémont d'autre part. Pour le comité « Liaison directe » ce résultat est le fruit d'un patient et long travail qui a débuté en 2011 déjà !

Ainsi donc, près de 8 ans après la création du comité « Liaison directe », ce dernier voit sa ténacité récompensée : le prochain programme de développement de l'infrastructure ferroviaire PRODES 2035, comportera en effet un montant de plus de 130 millions de francs pour l'aménagement d'un tronçon à double voie dans la région de Grellingen entre Laufon et Bâle. Cette mesure permettra de faire circuler deux trains grandes lignes par heure entre Bâle et Bienne via Laufon, Delémont, Moutier et Granges Nord, avec une composition qui offrira une liaison directe entre Bâle et Genève. C'est ce que vient de décider la Commission des transports du Conseil des Etats. Cette mesure n'étant pas contestée, elle devrait également franchir les prochaines étapes du traitement parlementaire.

Pour rappel, cette liaison directe a été supprimée avec l'entrée en vigueur de l'horaire 2016, obligeant les voyageurs à changer systématiquement de train à Bienne où les correspondances ne sont pas toujours assurées.

Dans son message, le Conseil fédéral précise également que la liaison Yverdon-les-Bains – Genève sans passer par Lausanne (by-pass de Bussigny) sera maintenue, ce qui était loin d'être acquis. Cette suppression aurait rallongé la durée du voyage de 15 à 20 minutes pour les personnes se déplaçant entre Genève et Yverdon-les-Bains et au-delà et vice versa. Le comité « Liaison directe » a donc également été entendu sur ce point.

Reste la question cruciale du calendrier. Pour rappel, la « Convention de Grellingen » signée par les CFF, l'Office fédéral des transports et les cantons du Jura et de Bâle Campagne, prévoit le rétablissement de la liaison directe dès 2021. Le comité Liaison directe continuera, comme il l'a fait jusqu'ici, de veiller au respect de ladite convention. Une desserte ferroviaire performante constitue un atout non négligeable pour l'attractivité et la prospérité de notre région et doit offrir une véritable alternative aux voyageurs qui souhaitent privilégier l'utilisation des transports publics.

#### Annexe :

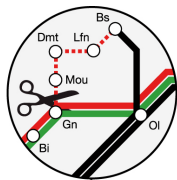
- Chronologie sommaire

---

#### Renseignements complémentaires:

Claude Hêche, Conseiller aux Etats, 079 457 32 89

Jean-Claude Hennet, 079 250 86 64



**Ne coupez pas !**

Comité Liaison directe

« On ne supprimera pas la ligne directe Genève-Delémont-Bâle. Ça n'a d'ailleurs jamais été d'actualité » (Andreas Meyer, directeur général des CFF, 12 décembre 2011)

« C'est la raison pour laquelle nous n'envisageons, ni à court ni à moyen terme, (c'est-à-dire d'ici à 2025), aucun changement concernant la liaison directe de l'ICN Bâle-Genève/Lausanne via Delémont » (OFT, lettre du 25 novembre 2011)

**Décembre 2015 : la liaison directe Bâle – bassin lémanique via Laufon, Delémont, Moutier et Granges Nord est supprimée !**

## Liaison directe : chronologie sommaire

Annexe au Communiqué de presse du 18.2.2019

Septembre 2011	Devant les menaces qui pèsent sur la liaison Bâle – Bassin lémanique via Laufon, Delémont, Moutier, Granges Nord, Bienne, création du Comité Liaison directe
Mars 2012	Lancement de la pétition ; récolte de 10'000 signatures en deux semaines
Avril à décembre 2013	Nombreuses démarches en faveur du maintien de la liaison directe
Septembre 2014	Adoption du postulat Hêche par le Conseil des Etats
Novembre 2015	En application du postulat Hêche, signature par les cantons de BL et JU et CFF et OFT de la Convention de Grellingue prévoyant le retour de la liaison directe dès 2021
Décembre 2015	Introduction du nouvel horaire et suppression de la liaison directe
Juillet 2016	Envoi à CFF et OFT d'une résolution signée notamment par les Parlementaires fédéraux des cantons de BL, BS, SO, JU et BE ; par de nombreux acteurs économiques et les maires des villes concernées
Novembre 2017	Publication du projet PRODES 2030/2035 et prise de position de Liaison directe
Mars à mai 2018	Devant les indices alarmants, plusieurs acteurs font connaître leur soutien au principe de la liaison directe et du maintien du Bypass de Bussigny. Se sont notamment adressés à l'OFT : toutes les villes arrêts entre Laufon et Genève par une démarche commune ; les aéroports de Genève et Bâle ; le comité Liaison directe et le Komitee SBB Pro Juralinie ; le réseau des villes de l'Arc jurassien
Dès été 2018	Signaux officieux en général plutôt positifs
31 octobre 2018	Publication du message du Conseil fédéral
12 novembre 2018	Début du traitement du dossier PRODES 2030/35 en Commission des transports du Conseil des Etats
18 février 2019	Le rétablissement de la liaison directe Bâle – Genève via Delémont franchi le cap de la Commission des transports du Conseil des Etats